



**13 au 23 FÉVRIER 2025**

**FEBRUARY 13<sup>TH</sup> – 23<sup>TH</sup> 2025**

**48<sup>e</sup> édition**

**48<sup>th</sup> edition**

**RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS**

**RULES AND INFORMATION**

[tpwbsr.ca](http://tpwbsr.ca)

# L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R.

## BUREAU DE DIRECTION

Présidente :	Mme Stéphanie Dumas
Vice-Président Hockey :	M. Jean-Paul Beaulieu
Vice-Président Exécutif :	M. Michel Proulx
Vice-Président Administratif :	M. David Martin
Secrétaire. :	Mme Marie-Eve Filteau
Trésorière :	Mme Mélanie Couture
Registraire :	Mme Marie-Claude LaBrie
Opérations Hockey :	M. Éric Labonté
Technologies de l'information :	M. Michel Carrier
Hébergement :	Mme Geneviève Bédard
Communication et partenaires :	Mme Anne-Hélène Couturier



## RESPONSABLES

Accueil :	M. François Paquet
Admission :	Mme Isabelle Gingras
Bar :	M. André Marois
Cérémonies :	Mme Cynthia Frongillo
Événements promotionnels :	M. Christian Pelletier
Infrastructures :	M. Alain Beaudoin
Registraire adjointe :	Mme Marie-Josée Proulx
Sécurité	M. Christian Pelletier
Souvenirs :	Mme Marie-Eve Filteau
Statistiques :	Mme Annabelle Proulx
Transport :	M. Jean-François Bédard

## POUR NOUS REJOINDRE

Adresse postale :	C.P. 39003	Cellulaire :	(418) 951-1243
	Lévis, Qc	Aréna :	(418) 836-0480
	Canada, G6K 1N6		
Adresse civique :	Aréna B.S.R.	Site Web :	<a href="http://www.tpwbbsr.ca">www.tpwbbsr.ca</a>
	585, rue de Bernières	Courriel :	<a href="mailto:info@tpwbbsr.ca">info@tpwbbsr.ca</a>
	Lévis, Qc		
	G7A 1E4		

## **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

*Après une édition mémorable en février 2024, où tous nos objectifs ont été atteints avec brio, notre équipe redouble d'ardeur pour accueillir plus de 2 000 joueurs de niveau M13, prêts à fouler les glaces dans le cadre de la 48e édition de l'International Pee-Wee B.S.R.*

*Le recrutement des bénévoles, l'enregistrement des équipes, la préparation des articles souvenirs et la coordination avec nos partenaires débutent dès la fin de la saison estivale. Chaque détail compte pour offrir une expérience inoubliable aux 108 équipes qui nous rejoindront du 13 au 23 février 2025.*

*Durant ces 11 jours d'intense compétition, 179 parties auront lieu, opposant des équipes réparties dans les catégories B1, B2, A1, A2, BB, AA, AAA et Élites, ainsi que dans les prestigieuses Coupes du Monde B, A et BB. Ces jeunes athlètes rivaliseront d'efforts pour décrocher les honneurs, soutenus par une communauté dévouée composée de bénévoles, officiels, familles d'accueil et partenaires. Sans eux, cet événement qui perdure depuis près d'un demi-siècle n'existerait pas.*

*Avec sept pays représentés cette année, l'effervescence est palpable au sein de notre équipe, enthousiaste à l'idée de contribuer à une aventure qui marquera à jamais ces jeunes sportifs.*

*Au plaisir de vous croiser dans nos aré纳斯 en février 2025 !*

*Stéphanie Dumas*

*Présidente*

## DU 13 AU 23 FÉVRIER 2025

Sanctionné par Hockey Québec et par l'Association Canadienne de Hockey Amateur

**Ce livret contient les règlements de L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R., les procédures à suivre pour les équipes qui désirent y participer, de même que quelques renseignements d'intérêt général.**

**N.B. : En cas de disparité entre la version française et anglaise, la version française de ce document prévaudra.**

### RÈGLEMENTS DE JEU

Les règlements de jeu sont ceux de l'Association Canadienne de Hockey (ACH) ainsi que ceux de Hockey Québec. La mise en échec est interdite, mais la règle du contact physique est autorisée dans les classes Elite, AAA, AA, BB et Coupe du Monde BB (CMBB).

**Tous les joueurs doivent se conformer aux règlements d'équipements protecteurs de leur fédération de hockey respective (pour H.Q. 7.2.5).**

Toutes les équipes sont assurées de jouer 2 parties. Exceptions : un minimum de 3 parties pour la classe Elite, le AAA, la Coupe du Monde BB (CMBB), la Coupe du Monde A (CMA) et la Coupe du Monde B (CMB).

Un minimum de 10 joueurs et 1 gardien dans les classes Elite, AAA, AA, CMBB et BB. Un minimum de 6 joueurs et 1 gardien dans les classes CMA, CMB, A et B. Un maximum de 18 joueurs et 2 gardiens pour toutes les classes dans chaque partie. Un maximum de 5 personnes accréditées derrière le banc des joueurs est autorisé.

Local / visiteurs : un tirage au sort a été fait pour chaque première partie, la première équipe inscrite dans l'horaire visite la deuxième. Pour les parties opposant un perdant et un gagnant, l'équipe qui aura gagné sa partie précédente sera automatiquement l'équipe locale. Pour les parties gagnant contre gagnant, un tirage au sort sera effectué au bureau du registraire. Pour la ronde des médailles (CMBB, CMA & CMB), l'équipe la plus haute au classement sera automatiquement l'équipe locale.

Habituellement, l'équipe locale au tournoi est en blanc. Cependant, lorsqu'une équipe affronte une équipe participante d'une Coupe du Monde, cette dernière aura priorité pour la couleur du gilet, qu'elle soit locale ou visiteur. Il faut noter que les équipes qui participent aux Coupes du Monde se font faire des gilets spécialement pour le tournoi, elles représentent leur pays ou province (dans le cas du Québec), et ces équipes n'ont qu'une seule couleur de gilet.

Chaque partie sera d'une durée de 3 période chronométrée : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> périodes : 10 minutes ; 3<sup>e</sup> période : 15 minutes. Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt de trente (30) secondes durant la partie (temps réglementaire ou prolongation).

**Si, durant la troisième période seulement, un différentiel de 7 buts survient entre les deux équipes, le reste du match ne sera plus chronométré même si le différentiel revient à 6 buts. Le comité, pourrait, à sa discrétion, mettre fin au match (HQ 9.5.5). Les punitions sont à temps arrêtés. Aucun temps d'arrêt ne sera permis lorsque l'on est en mode continu.**

La surface de la glace est refaite entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> période de chaque partie, aucun temps de repos ne sera alloué entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> période. Une punition mineure pourra être décernée si un gardien se rend à son banc sans l'autorisation de l'arbitre.

À la fin de la 2<sup>e</sup> période, les équipes doivent regagner leur banc respectif, aucun joueur ne doit embarquer sur la glace (les joueurs déjà présents à la fin de la période doivent demeurer près de leur banc), l'équipe doit attendre le signal de l'officiel avant de quitter la glace pour se rendre au vestiaire. Une punition mineure de banc sera décernée si l'équipe contrevient à ce règlement [A98].

À la fin de la partie, les équipes doivent regagner leur banc et attendre le signal de l'officiel. Si une altercation devait survenir avant l'autorisation de l'arbitre, une pénalité d'extrême inconduite serait automatiquement décernée à l'entraîneur chef de l'équipe [D98].

**L'utilisation de klaxon à air comprimé ou klaxon alimenté par une batterie est interdite sous peine d'être expulsé de l'aréna.**

## OFFICIELS

Les officiels en fonction seront ceux reconnus par Hockey Québec et/ou une branche de Hockey Canada. Le système d'arbitrage pour l'ensemble des catégories sera celui à trois (un arbitre et deux juges de lignes). Lors des finales, le système à quatre (deux arbitres et deux juges de lignes) sera utilisé.

## RÈGLEMENTS DE SURTEMPS (incluant les rondes préliminaires)

S'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 5 minutes en formation réduite (3 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin à la partie. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade (voir règlement de fusillade).

Pour les demi-finales et finales, s'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 10 minutes en formation réduite (3 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin à la partie. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

## FUSILLADE

L'arbitre demandera à l'entraîneur de sélectionner 3 joueurs pour la première ronde. Les 3 joueurs de chaque équipe devront lancer en alternance. L'entraîneur ne sera pas tenu de suivre l'ordre dans lequel les trois joueurs auront été donnés. Si l'égalité persiste toujours après les 6 joueurs, l'entraîneur désignera, un à la fois, les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception des gardiens de buts et des joueurs expulsés) avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

L'équipe locale a le choix de débiter ou non la fusillade. Les règles du tir de punition s'appliquent. Les tirs se font en alternance entre les deux équipes. L'équipe ayant marqué le plus de buts durant la fusillade sera déclarée gagnante. La partie prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un nombre égal de joueurs de chaque équipe ait effectué un tir vers le but. Le but qui brisera l'égalité sera le seul but comptabilisé pour les statistiques de l'équipe.

## **BLESSURE D'UN PARTICIPANT**

Le tournoi n'est pas responsable des accidents survenus aux joueurs et au personnel de l'équipe. Toute équipe non couverte par l'assurance de Hockey Québec, doit posséder son propre plan de protection (Assurances médicales, dentaires, transport ambulancier, ...).

Si une blessure survient à l'un des joueurs présents sur la glace, aucun dirigeant de l'équipe ne doit s'y rendre car une punition mineure ou une extrême inconduite sera décernée par l'arbitre. L'International Pee-Wee B.S.R. assure un service de premiers soins.

Le responsable des premiers soins est le seul qui peut autoriser un joueur blessé à reprendre la compétition. Pour les équipes ayant un personnel médical qualifié, vous devez fournir les preuves justificatives au bureau du registraire. Le service des premiers soins du tournoi soutiendra alors votre personnel médical.

## **COMITÉ DE DISCIPLINE**

Un comité de discipline sera formé de 3 membres du bureau de direction, d'adjoints et responsables de l'International Pee-Wee B.S.R., si nécessaire.

Ce comité aura la responsabilité d'interpréter la réglementation interne du tournoi ou tout litige qui pourrait survenir dans ce tournoi (protêt HQ 7.4), de prendre les sanctions qui s'imposent et d'en faire part aux équipes concernées. Le comité a le pouvoir de suspendre ou disqualifier tout joueur ou dirigeant d'équipe qui agirait de façon contraire à l'esprit sportif tant sur la glace que hors glace. La direction du tournoi se réserve le droit d'interpréter ou de changer les règlements internes ci-haut mentionnés en tout temps et d'en aviser les équipes dans un délai raisonnable.

Toute falsification de renseignements à l'International Pee-Wee B.S.R. relatifs à son éligibilité pourra entraîner l'expulsion de l'équipe du tournoi. Un rapport de l'incident sera immédiatement envoyé au bureau de Hockey Québec avec copie à sa branche d'appartenance de l'FIHG.

## **CLASSEMENT (CMBB, CMA et CMB)**

Le classement à la ronde dans les catégories CMBB, CMA et CMB pour les 3 premières parties se fera comme suit :

- 1) L'équipe ayant accumulé le plus de points dans ces trois premières parties :
  - a) 3 points pour une victoire en temps réglementaire ;
  - b) 2 points pour une victoire en supplémentaire ou fusillade ;
  - c) 1 point pour une défaite en supplémentaire ou fusillade ;
  - d) 0 point pour une défaite en temps régulier.
  
- 2) Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants :

À chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe.

Lorsque la première (1re) équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la deuxième (2e) équipe si nécessaire et ainsi de suite.

- A. Le plus grand nombre de points.
- B. Le plus grand nombre de victoires.
- C. Le moins de but contre.
- D. Le plus de but pour.
- E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.

NOTE 1 : Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.

- F. Par tirage au sort.

### **DIRECTIVES AUX RESPONSABLES D'ÉQUIPE**

Les parties se dérouleront entre 8h00 et 22h00 tous les jours, sauf exception.

**Vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h30 avant votre première partie** (sauf pour les parties qui débutent à 8h00, ne pas arriver avant 7h00). Pour les parties subséquentes, vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h00 avant l'heure prévue à l'horaire. Pour l'aréna B.S.R. le registraire est situé dans la chambre no3. Pour l'Aquaréna, il est situé au 2<sup>e</sup> étage (près du restaurant).

**Dès votre arrivée au tournoi, vous devrez fournir les documents suivants :**

- a) Formulaire composition officielle d'équipe approuvé si pas déjà fourni;
- b) Feuilles de pointage de vos 5 dernières parties, saison régulière et tournois (copie électronique) si pas déjà fourni;
- c) 'Travel Permit' pour équipes hors Québec si pas déjà fourni. Passeport pour équipes Européennes.

La direction du tournoi permet l'échange de souvenirs avant chaque rencontre. Nous vous conseillons de vérifier préalablement avec l'autre responsable d'équipe au bureau du registraire.

Les parties d'exhibitions doivent être payées au responsable lors de l'acceptation par l'équipe.

Plusieurs services sont offerts à l'intérieur de l'aréna de BSR : roulotte d'accueil pour les joueurs et entraîneurs, restaurant, service de premiers soins, kiosque de souvenirs, service de bar (18 ans et plus).

D'autres services sont offerts en périphérie des arénas : hôtel, motel, restaurant, dépanneur, poste d'essence, hôpitaux, clinique médicale, clinique de physiothérapie, pharmacie, centre commercial, service d'autobus vers le centre-ville de Québec, caisse populaire, banque, guichet automatique.

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

- 1<sup>er</sup> janvier 2012:** Les joueurs doivent être nés après cette date pour être éligibles.
- 1<sup>er</sup> décembre 2024 :** Date limite pour transmettre au tournoi tous les documents envoyés lors de votre acceptation (formulaire d'enregistrement d'équipe & alignements).
- Décembre 2024 :** Communication aux équipes de l'horaire officiel.
- 13 au 23 février 2025 :** TOURNOI

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tout formulaire envoyé par le tournoi doit être complété et retourné dans les délais prévus. En cas de non-respect des délais, la direction du tournoi se réserve le droit de refuser une équipe.

L'envoi de votre formulaire d'inscription ne signifie pas une acceptation au tournoi. Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant requis.

Frais d'inscription :	Équipes du Canada (sauf Elite & AAA) :	\$ 475.00 CDN
	Équipes AAA du Canada (Elite & AAA) :	\$ 550.00 CDN
	Équipes hors Canada (toutes catégories) :	\$ 700.00 CDN

Si une équipe se retire après avoir été acceptée officiellement par le tournoi, elle perd automatiquement ses frais d'inscription.

Toutes les équipes hors-Québec doivent nous faire parvenir un permis de voyage (*Travel permit*).

Tout joueur suspendu dans sa ligue devra obligatoirement purger sa suspension avant de pouvoir jouer au tournoi.

Il est très important pour les gérants d'avoir en leur possession tous les documents nécessaires à leur arrivée au tournoi.

En cas de situations majeures (tempête de neige, verglas, panne de courant ou autres), le tournoi se garde le droit de suspendre ses activités et de réaménager le calendrier, dans la mesure du possible bien sûr. Le tournoi n'est pas responsable des dépenses additionnelles d'une équipe suite à ces possibles modifications. Il est important de nous laisser un numéro de cellulaire et un contact à l'enregistrement de votre équipe pour que nous puissions vous aviser dans les meilleurs délais d'une situation exceptionnelle.

Dans le cas de tempête, le comité organisateur du tournoi se fiera aux informations de La Sureté du Québec et du Ministère des Transports pour voir s'il y a des routes fermées et que l'accès aux arénas est impossible.

Si le tournoi décide de poursuivre l'horaire tel que prévu et qu'une seule équipe se présente, bien que le tout soit arbitraire, l'équipe présente sera déclarée vainqueur.

**Si le tournoi décide de suspendre ou modifier, à son entière discrétion, une ou plusieurs parties,** celles-ci devront être jouées, dans la mesure du possible, dans des délais raisonnables, de façon à ne pas nuire au bon fonctionnement pour la poursuite de l'événement. Le tournoi se garde le droit de faire jouer une partie dans une autre aréna de la région.

L'horaire des finales est sujet a des modifications selon les contraintes des transports aériens selon les équipes en présence. Les heures du début des parties (des finales) seront confirmées suites aux résultats des demi-finales des catégories concernées.

**EN CONTEXTE PANDÉMIQUE (EX. COVID-19), L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R DEVANT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, EST EN DROIT DE MODIFIER OU D'ANNULER L'ÉVÉNEMENT EN TOUT TEMPS.**

Si une telle décision devait être prise, le tournoi n'est pas responsable des dépenses d'une équipe (transport, hébergement, etc..).

[tpwbsr.ca](http://tpwbsr.ca)

Vous y retrouverez les horaires mis à jour après chaque partie, les statistiques des joueurs ainsi qu'une caméra « en direct » pour suivre les informations de la partie en cours.

**BONNE CHANCE A TOUTES LES ÉQUIPES !**

**L'International Pee-Wee BSR inc.**

Copyright : L'utilisation des logos ainsi que le nom « International Pee-Wee BSR » est strictement réservée à L'International Pee-Wee BSR inc. Toute personne qui utilise sans autorisation, le logo ou le nom, en totalité ou en partie, est passible de poursuites devant la justice.

